

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE VICTOR HUGO

4, RUE DU CALVAIRE

34830 CLAPIERS

TEL 04 67 55 90 06

CE.0340302U@AC-MONTPELLIER.FR



Présents :

Elus Mairie de Clapiers : Mme Vincent-Fagot, M. Bascoul

Parents élus : Mme Candaes, Mme Joubé

Enseignants : Mme Idir, M. Catala, Mme Martinez, Mme Thumloup, M. Perret, Mme Bardou, Mme Rousset, Mme Dauphin, Mme Michun, Mme Astié, Mme Rivière, Mme De Andrade

Invités : M. Gay (Directeur pôle éducation), Mme Borgetto (Directrice adjointe ALP)

M. Watteel (successeur de M. Grandet au 1^{er} novembre 2026)

Directeur école : M. Grandet

***Rédacteur :** Luc Grandet (à partir de la présentation déroulée en séance et des notes de Mmes Joubé et Candaes)*

***Secrétaires de séance :** Mme Joubé et Mme Candaes*

COMPTE RENDU DU TROISIEME
CONSEIL D'ECOLE
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Mardi 9 juin 2025

- TROISIEME CONSEIL D'ECOLE – 9 JUIN 2026 -

Ordre du jour

Direction de l'école	page 3
Fonctionnement des services périscolaires (Mme Borgetto, M. Gay)	page 3
Organisation pédagogique de la rentrée 2026.....	page 4
Reconduction du vote par correspondance (<i>élections 2025 au conseil d'école</i>).....	page 5
Structuration de la mise en place du programme EVAR.....	page 6
Fortes chaleurs, les actions engagées par la mairie	page 8
Question des parents d'élèves	page 9

- TROISIEME CONSEIL D'ECOLE – 9 JUIN 2026 -

Direction de l'école

Monsieur Grandet partira à la retraite le 1^{er} novembre 2026. Le recrutement de son successeur a été anticipé. Monsieur Watteel prendra la suite. Il est actuellement directeur de l'école de Sainte-Croix-de-Quintillargues. Monsieur Watteel, invité à ce troisième conseil d'école, se présente aux membres du CE.

Fonctionnement des services périscolaires



ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE HARMONIE - SAISON 3

Ateliers suivis:

- Broderie
- Danse
- PIQUE-NIQUE
- Tournois Multisports
- Couture
- Atelier écriture
- Concours BD
- Création de bougie
- Jeux sportifs au plateau
- Incroyable Talent
- Ultimate
- Basket
- Rugby
- Carnaval



Moyennes enfants accueillis:

	BOSC	CALVAIRE
Matin	18 28	
Midi	105 180	
Soir	39 49	

Equipe: 18 animateurs + Nicolas et Amandine



Le taux d'encadrement est respecté. Mohamad est le référent sur le site Bosc. Amandine supervise l'ensemble des services périscolaires de l'école élémentaire.

- TROISIEME CONSEIL D'ECOLE – 9 JUIN 2026 -

En ce moment, une fois par semaine, des classes partent régulièrement en pique-nique. Le 2 juillet, le grand pique-nique se fera au parc avec le spectacle de fin d'année du périscolaire.

Organisation pédagogique de la rentrée 2026

Effectifs prévisionnels à la date du conseil		
Cohorte	Effectif	Dont ULIS
CP	64	
CE1	64	1
CE2	59	1
CM1	77	1
CM2	89	3
Total	353	6 (cible 12)

L'année scolaire prochaine, l'école gagne un poste d'enseignant. La répartition pédagogique prévisionnelle se construit donc sur 14 classes et un dispositif ULIS. Il y aura de nouveau 6 classes sur le site du Bosc (5 actuellement).

Les effectifs en CP et CE1, seront contenus en dessous de 24 élèves par classe pour respecter la préconisation académique et les contraintes pédagogiques spécifiques à notre école (accueil des enfants du foyer d'urgence de l'ASE installé à Clapiers). En conséquence, les effectifs des classes supérieures sont plus élevés, jusqu'à 30, suivant les prévisions actuelles.

- TROISIEME CONSEIL D'ECOLE – 9 JUIN 2026 -

L'organisation prévue devrait être assez robuste pour absorber les inscriptions de cet été sans être remise en cause.

Site	Classe	Effectif prévisionnel	Enseignant
Bosc	CP-A	21	Mme De Andrade
	CP-B	21	Mme Michun
	CP-C	22	Mme Rivière
	CE1-A	21	Mme Dauphin
	CE1-B	21	Mme Astié
	CE1-C	22	<i>recrutement</i>
Calvaire	CE2-A	26	M. Catala
	CE2-B	26	Mme Martinez
	CE2-CM1	6-19 >> (6-18)	Mme Idir
	CM1-A	29 >> (28)	Mme Rousset et Mme Paris
	CM1-B	29	Mme Thumloup
	CM2-A	29	M. Perret
	CM2-B	30	Mme Bardou
	CM2-C	30	M. Breton

Les 12 élèves du dispositif ULIS sont inscrits dans leur classe de référence

Reconduction du vote par correspondance

Le Directeur présente son souhait de voir reconduire le vote par correspondance pour la prochaine élection des représentants des parents d'élèves au mois d'octobre 2026. Le vote par correspondance est **adopté à l'unanimité** par le conseil.

Structuration de la mise en place du programme EVAR

Rappel du cadre institutionnel : L'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) est un enseignement obligatoire inscrit dans le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen.

Chaque élève bénéficie d'**au moins trois séances annuelles**, adaptées à son âge et à son développement.

Rappel des objectifs généraux :

- ✓ Développer les compétences psychosociales (CPS).
- ✓ Favoriser l'estime de soi et la gestion des émotions.
- ✓ Promouvoir le respect d'autrui et l'égalité filles/garçons.
- ✓ Prévenir les violences : harcèlement, discriminations, violences intrafamiliales ou entre pairs.
- ✓ Accompagner les élèves dans la compréhension des relations interpersonnelles.
- ✓ Harmoniser les pratiques pédagogiques au sein de l'école.

L'organisation mise en place à l'école :

- ✓ L'école met en œuvre une progression spiralaire, cohérente, du CP au CM2, incluant les élèves du dispositif ULIS dans leur classe de référence.
- ✓ Le directeur de l'école est référent EVAR.
- ✓ L'école a élaboré une séance par période, donc 5 séances par an et par niveau, dont 3 sont obligatoires.
- ✓ Les séances sont assurées par les enseignants.
- ✓ Les traces consignées dans le cahier d'EMC (cycles 2 et 3)

Tous les enseignants d'un même niveau ont accès aux mêmes séances coconstruites par eux. La cohérence est affichée, travaillée. Ainsi, la communication vers les parents d'élèves est claire, partagée, coordonnée.

- TROISIEME CONSEIL D'ECOLE – 9 JUIN 2026 -

Voici donc, ci-dessous, la progression par cycle élaborée pour l'ensemble des niveaux de l'école.

Pour le cycle 2 :

Cycle 2		Se connaître, vivre et grandir dans son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Période 1	CP	Je reconnais et je nomme les émotions		
	CE1	Je dis ce que je ressens et je comprends les autres		
	CE2	Je comprends comment mon corps réagit et je gère mes émotions		
Période 2	CP	Je connais mon corps et je sais qu'il m'appartient		
	CE1	Je distingue privé/public et je connais mes limites		
	CE2	Je sais dire oui/non et reconnaître une situation non respectueuse		
Période 3	CP		Je sais ce qu'est un ami	
	CE1		Je distingue comportements amicaux et non amicaux	
	CE2		Je sais résoudre un conflit et coopérer	
Période 4	CP			Je repère des stéréotypes simples
	CE1			Je comprends que les goûts ne dépendent pas du genre
	CE2			J'analyse et je déconstruis des stéréotypes plus complexes
Période 5	CP			Je reconnais ce qui fait du bien ou du mal
	CE1			Je comprends ce qu'est le harcèlement (répétition, intention, déséquilibre)
	CE2			Je sais comment agir : alerter, aider, rôle du témoin

- TROISIEME CONSEIL D'ECOLE – 9 JUIN 2026 -

Pour le cycle 3 :

Cycle 3		Se connaître, vivre et grandir dans son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Période 1	CM1	Je reconnais mes émotions et mes besoins		
	CM2	Je gère mes émotions et je communique avec assertivité		
Période 2	CM1	Je comprends les changements corporels et émotionnels		
	CM2	Je respecte mon corps et celui des autres		
Période 3	CM1		J'exprime mes limites et je sais dire non	
	CM2		J'analyse des situations relationnelles et j'identifie ce qui est OK / pas OK	
Période 4	CM1			Je repère les stéréotypes et les inégalités
	CM2			Je comprends les discriminations et leurs conséquences
Période 5	CM1			Je comprends les mécanismes du harcèlement et les rôles sociaux
	CM2			Je sais comment agir face au harcèlement et au cyberharcèlement

Fortes chaleurs, les actions engagées par la mairie

Intervention de M. Julien Bascoul, adjoint au maire en charge des travaux

M. Julien Bascoul présente le plan d'action de la municipalité visant à améliorer les conditions thermiques dans les classes.

Dans un premier temps, afin de répondre à l'urgence liée aux épisodes de canicule, la mairie a procédé à l'acquisition de climatiseurs mobiles pour l'ensemble des classes de l'école. Ces équipements, installés depuis le début du mois de juin, ont permis un rafraîchissement sensible des salles. Les enseignants font un retour globalement positif sur ce dispositif.

- TROISIEME CONSEIL D'ECOLE – 9 JUIN 2026 -

Dans un second temps, la municipalité engage une réflexion plus globale et structurante. Un cahier des charges est en cours d'élaboration. Cette démarche vise à définir des solutions permettant d'assurer un meilleur confort thermique, aussi bien en période estivale qu'hivernale.

L'étude envisagée portera sur une analyse complète du bâti, en complément des études déjà existantes. Elle mobilisera notamment des compétences d'ingénierie et de thermique pour travailler sur différents aspects tels que la ventilation, les îlots de chaleur, l'isolation, les ouvertures (fenêtres) ou encore l'installation d'ombrières. Elle prendra également en compte les systèmes de chauffage.

À l'issue de cette étude, un plan d'investissement sera défini. L'objectif est de disposer, à l'horizon de l'été 2027, d'un phasage précis des travaux à engager.

Questions des parents d'élèves

Aucune question n'a été soulevée en amont du conseil. Les parents proposent toutefois d'organiser une rentrée favorisant un accueil inclusif : rentrée en musique et animation « brise-glace » en classe pour encourager les échanges, faciliter l'intégration de tous les élèves (dont ULIS) et renforcer la cohésion.

Fin du Conseil à 19h00

Le directeur
(M. Luc Grandet)

Les secrétaires de séance
(Mme Candaes / Mme Joubé)